

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX ET DE LA CHAUX-DES-BREULEUX

SEANCE D'INFORMATION

concernant

le projet de fusion entre les communes des Breuleux et la Chaux-des-Breuleux

Mardi 22 janvier 2019 à 20h00 à la salle polyvalente

Dans le cadre du processus de fusion entre les communes des Breuleux et de la Chaux-des-Breuleux, le comité de pilotage s'est réuni à six reprises afin, notamment, d'élaborer une convention de fusion qui sera soumise en scrutin populaire aux habitants des deux communes, vraisemblablement en date du 19 mai 2019.

La convention de fusion est le document qui conçoit la nouvelle commune et qui inspirera les décisions que les nouvelles autorités seront amenées à prendre.

Elle contient, entre autres, des informations concernant les modalités de la tenue du scrutin et des effets généraux de la fusion, l'adaptation des divers règlements, l'organisation des autorités et de l'administration générale ainsi que les dispositions financières relatives à la fusion.

La tenue d'une première séance d'information est indispensable pour présenter la convention de fusion car elle permettra aux citoyens de poser les questions concernant les sujets qui les préoccupent et d'obtenir des réponses adaptées de la part du comité de pilotage, en toute transparence.

La population est donc associée au processus et peut, à ce stade, émettre des propositions au comité de pilotage concernant le contenu de la convention de fusion. Celui-ci devra ensuite en débattre pour décider d'en tenir compte ou pas dans le cadre de la validation du document.

Ce dernier sera ensuite envoyé aux instances cantonales pour validation définitive.

Nous convions donc les citoyens de nos deux villages à venir nombreux à cette séance d'information.

A noter qu'une deuxième séance d'information aura lieu environ 30 jours avant la date de la votation. Il s'agira d'y présenter le message à la population qui sera joint au matériel de vote.

Veillez trouver ci-après la convention de fusion telle qu'élaborée par le comité de pilotage et qui sera donc l'objet de la discussion de la séance d'information.

Le Comité de pilotage du projet de fusion « Les Breuleux – La Chaux-des-Breuleux »